Les sept Commandemens de l'Eglise.

1. Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement.

2. Les dimanches messe entendras, et les Fêtes pareillement.

3. Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.

4. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâque Humblement.

5. Quatre-temps, vigiles, jeûneras et le carême entièremeut.

6. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.

7. Droits et dîmes tu paieras à l'Eglise fidèlement.

Louange à la Sainte Trinité.

GLOIRE soit au Père, GLORIA Patri, et Filio, au Fils, et au Saint-et Spiritui Sancto.
Esprit.

Comme elle était au Sicut erat in princicommencement, comme pio, et nunc, et semper, elle est maintenant, et in sæcula sæculorum. comme elle serapendant les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

San nous prote gnez dans ô gl

A Note that the second second

Bei Dieu ritur pren Père